

**Conseil des Droits de l'Homme 23ème session – Item 6. 6 juin 2013.**  
**Examen Périodique Universel – Emirats Arabes Unis**

**Déclaration d'OCAPROCE International** – *Affaire Culturelle Interne*  
**Présentée par Micheline Makou Djouma, Présidente**

Monsieur le Président,

Au nom de mon Organisation, je souhaite la bienvenue à M. le Ministre ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne.

OCAPROCE a examiné attentivement les trois rapports ayant trait à l'Examen Périodique Universel des Emirats, ainsi que le Compte rendu de la TROIKA. Nous saluons tous les résultats positifs constatés dans lesdits rapports, particulièrement le témoignage des progrès réalisés aux Emirats Arabes-Unis notamment leur classement selon l'Indice de développement humain des Nations Unies, qui indiquait que les Emirats avaient le niveau le plus élevé de développement humain dans le monde arabe. OCAPROCE se réjouit de tous les engagements pris par les Emirats Arabes-unis dans ces dits rapports, et l'encourage à poursuivre ses efforts pour l'éducation des femmes.

OCAPROCE encourage le gouvernement des Emirats arabes-unis pour tous les efforts accomplis, dans le domaine de la promotion des Droits de l'Homme, en particulier les femmes et les enfants et sa participation constructive à l'Examen Périodique Universel.

Nous saluons les stratégies nationales pour l'avancement de la femme, qui permet aux Emirats de s'acquitter de leurs obligation découlant des instruments internationaux relatifs aux droits des femmes, ainsi que de la Déclaration de Pékin de 1995, adoptée en réponse à la nécessité de doter ce pays d'un plan national qui tiendrait lieu de feuille de route, pour l'autonomisation des femmes dans les domaines de l'enseignement, la santé, l'économie, le droit, l'environnement, la protection sociale et notamment la participation à la vie politique et la prise de décisions.

Cependant, OCAPROCE International est préoccupée et souhaite la mise en œuvre effective des droits économiques, sociaux et culturels et l'autonomisation des femmes dans ce pays. Nous recommandons aux Emirats arabes-unis, de ratifier les instruments internationaux restants, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et

culturels. OCAPROCE recommande aux Emirats, la levée des réserves exprimées par ce pays, à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.

Nous notons les recommandations des Etats, adressées au gouvernement des Emirats, de même que les observations pertinentes, qui nous préoccupent aussi, notamment celles relatives au renforcement de la promotion et la protection des droits des Femmes et des Enfants.

Je vous remercie.